Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 5

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

PRIX Tension persistante. — La hausse des prix qui s'était manifestée à la suite des dégâts causés aux cultures par le gel, a pu être stoppée grâce aux diverses mesures prises par le gouvernement. Néanmoins, la tension persiste. C'est ainsi que l'indice des prix de gros s'est élevé, en avril, à 141,5 contre 140,2 en mars. Par contre, l'ensemble des prix à la consommation familiale à Paris a pu être ramené, pour le même mois, à 147,5 contre 148,1 en mars. Là une hausse de 0.9 %, ici une baisse de 0,4 %. Pour deux produits de base, le charbon et l'acier, les prix évoluent d'une manière différente. Les Charbonnages de France se sont inclinés devant le désir impératif du gouvernement et ont renoncé de relever les prix du charbon; ils ont reçu en compensation, sous formes diverses, environ 13 milliards d'aides de l'État. Les entreprises sidérurgiques n'ont pas cru pouvoir adopter une attitude analogue. Bien que le gouvernement se soit déclaré opposé à un relèvement des prix de l'acier, elles ont majoré leurs barèmes de 2 à 7,5 %, selon les produits. Ces majorations correspondent, en année pleine, à une augmentation de recette d'environ 15 à 18 milliards, soit 4 % du montant des ventes sur le marché intérieur. Les Pouvoirs Publics maintiennent leur refus absolu d'autoriser la récupération de la hausse de l'acier par les industries transformatrices.

L'INFLATION tionnelle des prix se présente comme une éventualité assez précise. Rien d'étonnant, dans ces conditions, que les avertissements se multiplient et que des voix plus ou moins autorisées se fassent entendre pour exiger une nouvelle orientation de la politique économique dans le sens de la « désinflation ». Le gouvernement, tout en prenant des mesures pour empêcher les prix de monter, n'entreprend rien pour modérer l'accroissement global de la demande, favorisé par les nouvelles lois sociales (allongement des congés payés, la réduction des abattements de zones de salaires, la création du Fonds national de solidarité). Il espère, sans doute, que l'expansion continue de la production permettra de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande de biens grâce à une augmentation corrélative de l'offre.

Tel semble être en tout cas le point de vue exprimé par le Conseil National du crédit dans son dernier rapportannuel. Le Conseil estime que la situation n'a pas appelé de nouvelles interventions limitatives dans le domaine des concours bancaires parce que ces concours n'ont pas été, jusqu'ici, sollicités de façon excessive. Les efforts à poursuivre doivent toujours porter sur la formation de l'épargne. L'expansion de la production et l'augmentation du revenu national qu'elle implique devraient ainsi consolider les résultats obtenus et donner les moyens de poursuivre l'effort entrepris, tout en maintenant la stabilité monétaire acquise depuis quatre ans.

en janvier et en février et à 189 en mars, Pendant les trois premiers mois de l'année précédente, ces indices n'étaient que respectivement 166, 169 et 173. Sur la base de ces chiffres, la production accuse, pour le premier trimestre 1956, une augmentation d'environ 10 % par rapport à la période

correspondante de 1955. Ainsi l'expansion semble se poursuivre sur un rythme constant. En effet, l'indice moyen pour 1955 ressortait à 169, contre 154 en 1954, donnant un accroissement de l'ordre de 10 %, contre 9 % de 1953 à 1954

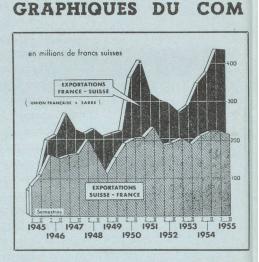
Nouveau déficit. — Pour le mois d'avril, les opérations U. E. P. de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldées par un déficit de 33,9 millions de dollars. En mars, le solde débiteur avait été de 51,8 millions. Pour les quatre premiers mois de 1956, les comptes de la France à l'U. E. P. font apparaître un déficit de 150 millions de dollars, contre un excédent de 60,7 millions pour la période correspondante de l'année précédente.

Remboursements. - La France vient de rembourser DETTES EXTÉRIEURES la somme de 67,9 millions de dollars au Fonds monétaire international, grâce à quoi le quart de la participation francaise au capital du Fonds se trouve intégralement souscrit en

or et en dollars. Cette opération achève le remboursement de diverses dettes extérieures à court terme et contribue à l'assainissement de la position financière de la France. Ce résultat remarquable est dû à lapolitiquepoursuivie avec obstination par les autorités monétaires qui ont mis à profit les fortes rentrées de devises en 1954 et 1955 pour liquider par anticipation les engagements à court terme envers l'étranger.

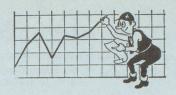
DU

COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS Chiffre du mois précédent Chiffre de l'année Dernier chiffre précédente 13 avril 12 avril 3.120 3.100 12 mai 12 mai 2.530 90.50 95,25 86 25 6 avril février 6 mai 189 mars 191 134,8 janvier jévrier 141.5 140.2 mars avril 147,5 148,1 mars 144,8 janvier janvier janvier janvier février février fevrier février 14,4 13,4 14,7 38.5 39.5 44.4 128 202 132 187 -33,9 mars -51.8 avril +10,9

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

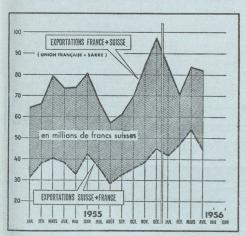
U. E. P. Position de la Suisse en avril. - Pour le mois d'avril, le trafic des paiements avec les pays membres de l'U. E. P. a produit un solde passif de 95,3 millions de francs. Le quota de base et la rallonge sont utilisés à raison de 40,9 %.

Participation de la Suisse. - Dans un message du 4 mai 1956, le Conseil fédéral recommande à l'assemblée fédérale le renouvellement jusqu'au 30 juin 1957 de la participation de la Suisse à l'U. E. P. et la reconduction du crédit accordé jusqu'ici par la Suisse à ladite Union.

La Commission du Conseil National a décidé à l'unanimité de recommander au dit Conseil d'adopter le projet d'arrêté joint au message.

Résultats d'avril. — En avril les importations ont atteint EXTÉRIEUR 614,6 millions de francs contre 627,3 millions le mois précédent alors que les exportaions totalisent 467,3 millions de francs contre 534,9 pour le mois de mars. Le solde passif de la balance commerciale s'établit donc à

MERCE FRANCO-SUISSE



147,3 millions de francs. Pour les 4 premiers mois de cetteannée, les importations ont atteint 2.281,3 millions (2.030,7 millions en 1955) et les exportations 1.893, I millions (1.727,6 millions en 1955). La balance commerciale des 4 premiers mois fait apparaître un solde passif de 388,2 contre 303, I millions l'année dernière.

Durant les 3 premiers mois de l'année, la Suisse a importé 32.800 véhicules à

moteur, c'est-à-dire 4.000 de plus que pour la période correspondante de 1955.

D'autre part, on constate un accroissement dans les exportations de machines et d'horlogerie ainsi que dans l'exportation de capitaux, plusieurs emprunts importants de sociétés étrangères ayant rencontré grand succès en Suisse.

En revanche l'emprunt fédéral 3 % 1956 de 338 millions sur lequel la Confédération s'était réservé un montant de 58 millions, n'a pas rencontré la faveur du public car sur le montant de 280 millions de francs offert en souscription, seulement 210 millions ont été souscrits. Le Syndicat d'émission doit en conséquence prendre à sa charge environ 24 % du montant non souscrit.

Deux refus du peuple. — Lors de la votation fédérale VOTATIONS des 12 et 13 mai, le referendum lancé contre l'aide de la Confédération à l'Usine d'Ems a été sanctionné par le peuple qui a repoussé cette aide par 429.314 voix et 20,5 cantons contre 315.704 voix et 4,5 cantons. De même l'initiative dite « Rheinau II » qui voulait soumettre obligatoirement au peuple toutes les concessions hydrauliques a été repoussée par 453.456 voix et 22,5 cantons contre 266.453 voix et 2,5 cantons.

Exploitation en 1955. - L'exploitation des C. F. F. C. F. F. en 1955 accuse des chiffres records dans tous les secteurs. Le solde actif du compte de profits et pertes de 17,5 mil-

lions de francs permet de distribuer la rémunération légale de 4 % soit 16 millions au capital de dotation, le solde de 1,5 millions étant reporté à nouveau.

Compte d'état. — Le compte d'état de la Confédération CONFÉDÉRATION pour 1955 a bouclé avec un boni de 215 millions de francs alors que le budget ne prévoyait que 22 millions.

Le découvert du bilan a pu être ramené de 7.795 à 7.580 millions de francs.

Grand succès en 1956. — La quarantième Foire suisse FOIRE DE BALE d'échantillons à Bâle a remporté un vif succès puisque au total ont été vendues 494.480 cartes d'entrées contre 455. 182 l'année dernière. Étant donné que les cartes permanentes donnent droit à plusieurs entrées, on peut chiffrer à 750.000 le nombre total des entrées. L'intérêt manifesté par les visiteurs étrangers a été très vif On a enregistré 13.788 visiteurs étrangers venant de 86 pays différents. Compte tenu de ceux qui ne s'annoncent pas, on peut estimer à 30.000 le total des visiteurs étrangers.

Accord de consultation. — Des négociations qui se sont C E. C. A. déroulées à Paris entre une délégation suisse et une délégation de la C. E. C. A. ont abouti à la conclusion d'un accord de consultation réciproque dans tous les cas où la C. E. C. A. prendrait des mesures susceptibles d'affecter les intérêts économiques de la Suisse.

COURS ET INDICES SUISSES						
	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s Cours billet 100 fr. fr Ind. gén. actions	15 mai avril	$\begin{array}{c} 32 \\ 1,09 \ ^{1}/_{2} \\ 442 \end{array}$	17 avril 17 avril mars	32 1,06 439	9 mai 9 mai avril	28,50 1,15 425
(100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100) Ind. prix à la consommation	4e trim.	135 217,2	3e trim. mars	132 216,7	4e trim. avril	132 214,5
(1939 = 100)		173,2	mars	173,5	avril	171,7
= 100)		102,8	3e trim.	102,5	4e trim.	101,3
C. F. F. (mio. de t.) Voyageurs (millions)	mars	1,9	février février mars	1,5	mars mars	1,9
Ind. export. (1949 = 100)		189 173	mars	197 192	avril avril	171 163
(mio. \$)	avril	-21,8	mars	-9,1	avril	-9,9